

Le 2 mars 2005

Monsieur Jean-Pierre RAFFARIN  
Premier Ministre  
Hôtel de Matignon  
57, Rue de Varennes  
75700 Paris  
FRANCE

Monsieur le Premier Ministre

La France est un pays de contrastes. Les Alpes majestueuses charment autant que le bleu de la mer du sud. L'accent provençal séduit parfois davantage qu'un bordeaux gouleyant. Le foie gras titille les papilles comme la lecture d'un poème de Baudelaire affriole l'être sensible et réceptif. Les charmes de la France sont indélébiles. Mais, parfois, ses contrastes dérangent.

S'il y a place pour la poésie, l'art et la science dans cet Hexagone de nos cousins, il ne faut pas les édulcorer dans une sauce qui brillerait par son insipidité. Le ministre de la Santé de la France vient de donner un coup de fêrule dont la puissance n'a d'égal que l'autorité associée à son rôle. Il a décidé de retirer l'accès à un rapport scientifique traitant de l'efficacité des psychothérapies. Ce rapport de l'INSERM ne sera tout simplement plus accessible sur le site du Ministère de la Santé. Pourquoi? A-t-il été importuné à un point tel qu'il lui fallait soustraire ce rapport aux regards des patients qui veulent avoir accès à des traitements efficaces pour soulager leur douleur psychologique quotidienne et qui ont droit à une information de qualité? Quand on est souffrant, rien n'est plus estimable que d'avoir une information juste sur les moyens de diminuer cette souffrance. Comment peut-on avoir la cruauté et la prétention de nier ce droit à des personnes souffrantes?

Étant donné le poste qu'occupe le Ministre de la Santé, à qui doit-il rendre service? Aux personnes souffrantes ou à des amis psychanalystes et lacaniens? La conclusion du rapport qu'il a mis à l'index ne confirmait pas l'efficacité du travail des psychanalystes. Alors, si une position appuyée scientifiquement ne plait pas à nos amis, voire les menace, on la cache, on la rend inaccessible. On doit enseigner au bon peuple que l'autorité a préséance sur la science. Serait-ce aussi simple que cela? C'est pourtant assez peu digne de la tradition française.

Lors d'un récent voyage en France, nous avons été stupéfiés, qu'un pharmacien nous offre des produits homéopathiques, dont l'efficacité n'a jamais été démontrée scientifiquement, à la place de médicaments validés empiriquement. Devant nos interrogations, le pharmacien a tenté de nous convaincre qu'il avait vu des gens retirer beaucoup de bien de ces produits. Il fallait donc les prendre sans hésiter. Un raisonnement aussi peu scientifique nous a bien étonnés au pays de Claude Bernard...

Il en va de même de la prise de position récente de Monsieur le Ministre de la Santé concernant l'efficacité des psychothérapies. Alors que les résultats de nombreuses recherches venant de toutes les parties du monde confirment remarquablement bien les conclusions du rapport de l'INSERM (à savoir que, dans l'état actuel de nos connaissances, les thérapies comportementales et cognitives apparaissent plus efficaces que la psychanalyse), le Ministre de la Santé s'attribue tout simplement le droit de retirer son accès au grand public. Faut-il croire que le Ministre a l'autorité et le pouvoir de décider de ce que son peuple doit connaître ?

Nous avons fait de nombreux voyages professionnels en France depuis une vingtaine d'années. Nous y avons constaté à maintes reprises qu'une pensée d'avant-garde guidait plusieurs chercheurs et cliniciens en psychothérapie. Ces professionnels de la santé mentale offrent, aux personnes qui souffrent de problèmes psychologiques, des services bénéfiques dont l'efficacité est démontrée par des recherches scientifiques récentes. Le congrès de l'Association Francophone de Formation et de Recherche en Thérapie Comportementale et Cognitive (AFFORTHEC) qui se tiendra à Aix-les-Bains en juin prochain en constitue un bel exemple. Ce congrès portera sur les plus récents développements en psychothérapie et réunira des personnes qui souhaitent mettre la science au service des patients.

L'attitude de Monsieur le Ministre de la Santé nous a profondément vexés. Il a fait trop peu de cas du dynamisme et de la lucidité de vos meilleurs chercheurs et praticiens en psychothérapie. Un cardiologue accepterait-il d'être traité par une intervention obsolète et non appuyée par une démarche scientifique ? Aimerais-il qu'on lui cache une découverte récente parce que celui qui l'a découvert n'est pas un ami ?

Évidemment, ce n'est pas la première fois qu'on voit des gouvernements défendre les intérêts d'un acquiescement amical aux dépens du bien-être de la majorité. Par exemple, on a vu récemment chez nous les gouvernements canadien et québécois prétendre que l'utilisation de l'amiante était inoffensive alors que la recherche scientifique avait clairement démontré que ce n'était pas le cas (ce que votre gouvernement a judicieusement constaté). Comme citoyen

du monde, nous avons le devoir de nous objecter à chaque fois que des gouvernants agissent d'une telle façon.

Nous espérons que le rapport de l'INSERM sera très bientôt réhabilité. Non seulement devra-t-il reprendre la place qui lui revient sur le site Internet du Ministère de la Santé de la France, mais nous croyons qu'il relève de votre intégrité et de votre crédibilité de rétablir publiquement les faits. Devant l'état actuel des connaissances des pays dits démocratiques, il nous semble difficile de croire que l'on continuera à farder la réalité au point de vouloir la cacher.

Recevez, Monsieur le Premier Ministre, nos plus sincères salutations.

Dr. Jean-Marie Boisvert, Ph. D.  
professeur titulaire  
École de psychologie  
Université Laval  
Québec (Québec) G1K 7P4  
CANADA

Dr. Robert Ladouceur, Ph. D.  
professeur titulaire  
École de psychologie  
Université Laval  
Québec (Québec) G1K 7P4  
CANADA

Dr. Madeleine Beaudry, Ph. D.  
professeur titulaire  
École de Service social  
Université Laval  
Québec (Québec) G1K 7P4  
CANADA

Dr. Yves Lamontagne, M. D.  
Président  
Collège des médecins du Québec  
2170, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H3H 2T8  
CANADA